



LES REGLES DU CODE DE LA ROUTE

Sens de circulation et priorité à droite.
Dans les ronds-points, celui qui aborde l'intersection est prioritaire.

Limitations de vitesse pour les véhicules légers (sauf signalisation contraire)

- En agglomération : 50 km/h (parfois 30 km/h)
- Hors agglomération : 70 ou 90 km/h selon les indications
- Voies rapides : 110 km/h
- Autoroute : 120 km/h

Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite :

- 0,25 g/l dans le sang

Un taux d'alcoolémie supérieur à 0.5 g/l est un délit.

Usage au volant d'un téléphone tenu en main interdit (amende de 100€), kit mains libres toléré

Port de la ceinture de sécurité obligatoire, à l'avant comme à l'arrière (amende de 350€ en cas de non respect). Les enfants de moins d'1,50m doivent être installés à l'arrière du véhicule dans un dispositif de retenue homologué.

Port du casque sur les cyclos et les motos obligatoire (amende de 350€ en cas de non respect).

Equipement obligatoire à bord du véhicule

- 1 triangle de signalisation,
- 1 trousse de 1^{ers} secours,
- 1 extincteur.

Stationnement :

- En cas de stationnement interdit, il vous en coûtera 150€ d'amende.
- Il est interdit de stationner à moins de 5 mètres d'une bouche d'incendie, de 10 mètres d'une intersection, de 12 mètres d'un arrêt de bus et de 20 mètres d'un feu de signalisation.

Camping :
Il est recommandé d'éviter le camping sauvage, y compris en camping-car.

Amendes :
En cas d'infraction commise avec un véhicule de location, les forces de l'ordre prennent généralement contact avec le loueur afin de verbaliser le conducteur.

Les amendes sont réduites de moitié en cas de paiement dans la semaine.

A SAVOIR

Dans un souci de réduction de la circulation automobile, l'accès en automobile au centre-ville d'Athènes est restreint. Toutefois, ces restrictions ne s'appliquent pas aux véhicules de location ainsi qu'aux véhicules étrangers présents pour une courte durée.

Attention :
En pratique la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute est souvent utilisée comme une voie de circulation à part entière, ce qui est pourtant **formellement interdit** par le code de la route.

Méfiez-vous, il est commun en Grèce d'être doublé par la droite.

Le pont de Charilaos Trikoupis qui relie le Péloponnèse à la Grèce continentale, a été inauguré en 2004. Le passage entre les deux rives, payant, prend désormais 5 minutes, au lieu des 45 minutes nécessaires en ferry.

Numéros utiles :

- Police : 100
- Samu : 166
- Pompiers : 199
- Numéro de détresse (valable dans toute l'Europe): 112